

MINI STAGES DE DECOUVERTE - FICHE D'INSCRIPTION

Les formations pour lesquelles il est possible de solliciter un stage de découverte sont les suivantes :

Voie Professionnelle (durée ½ journée)
■ Baccalauréat professionnel M étiers de l' E lectricité et de ses E nvironnements C onnectés (MELEC).
■ Baccalauréat professionnel M aintenance des V éhicules, option V oitures P articulières (MV-VP).
■ Baccalauréat professionnel T echnicien d' U sinage (TU).

Baccalauréats professionnels MV-VP, MELEC ou TU :

Pour le **bac pro MELEC**, les accueils se font avec nos élèves de terminale professionnelle lors des activités pratiques les jeudis de 14 à 17h et les vendredis de 8h à 12h (**Sauf du 15 mars au 9 avril**)

Pour le **bac pro MV-VP**, les accueils se font avec nos élèves de terminale professionnelle lors des activités pratiques les jeudis de 14 à 17h et les vendredis de 8h à 12h (**Sauf du 15 mars au 9 avril**)

Pour le **bac pro TU**, les accueils se font avec nos élèves de première professionnelle lors des activités pratiques les mardis de 14 à 17h et les mercredis de 8h à 12h (**Sauf du 4 au 29 janvier**)

(Les durées de présence au lycée peuvent être adaptées en fonction des contraintes de transport)

NOM :	Prénom :
Etablissement d'origine :	
Formations professionnelles demandées (merci de préciser l'ordre des vœux).	
<input type="checkbox"/> Bac pro MELEC Vœu n°	<input type="checkbox"/> Bac pro MV-VP Vœu n°
<input type="checkbox"/> Bac pro TU Vœu n°	
Date ou période sollicitée :	Journée d'accueil souhaitée :
(Cadre réservé au lycée Charles et Adrien DUPUY) Demandée validée pour le /..... /20..... deh àh en classe de	

Cette demande est à retourner par courrier électronique (christophe.provins@ac-clermont.fr) ou par courrier postal. **Un délai de 15 jours ouvrés** (3 semaines) **est à prévoir entre la demande et l'accueil au lycée.**



A l'issue de la validation de la demande, il appartient à l'établissement d'origine d'établir la convention de stage. Cette dernière peut être le modèle utilisé pour les stages en entreprise.